L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 AVRIL 1869. | 42e année—Vol. XLII.

DEPOSE de LIBERT,
Représentations Dramatiques.
NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 21 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par Eug. Tourné, à 10 heures du soir, en sa Cour du Canal, No 72 — entre Bayonne et Philippe — une collection choisie de marbres et albâtre, comprenant : Vases et coupes, rondes et ovales, Corbeilles, grecs, Médicis etc., Statuettes, cadrantins, objets d'art, tableaux à l'huile, etc.

Par S. Guinault, à 10 heures, rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine, l'assez connu de deux maisons neuves, appartenant à Mme Adah.

Par J. Dejan, Jr., à 11 heures, à sa salle d'encan, rue Royale et Carondelet—Un assortiment de meubles de salon, etc.

Par Bonart & Co, au No 72 de la rue de Canal—marchandises sèches et liquides.

Par Simon, Marks & Co, au No 37 de la rue de Bienville—marchandises sèches et liquides.

Par Ashton vue conductrice et encanteur, rue M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
No ..... Rue des Remparts 126
Pour un assortiment d'habits à l'encan—Au magasin, mercredi, 21 de courant, à 10 heures du matin, MM. Vinson & Co rendront une collection de tout le stock d'habits, &c., de M. Pierre Lafitte, No 72, rue du Canal, No 72. Ce stock comprend un assortiment complet d'habillements de printemps et d'été en de Hugo fait pour messieurs, et c'est la plus grande qui ait jamais été offerte par en encan. Encore vendre en détail comme en gros, enfin écrire et entier immédiatement, le tout à conditions libérales qui seront annoncées au public le jour de la vente. Cette vente mérite l'attention spéciale du commerce.

Habillements.—MM. Hoffman, Maute & Co ont, à partir de leurs grandes ventes des printemps et d'été, vendredi prochain, 23 du courant, à 10 heures du matin, leur stock d'habits, &c., de M. Pierre Lafitte, No 72, rue du Canal, No 72. Ce stock comprend un assortiment complet d'habillements de printemps et d'été en de Hugo fait pour messieurs, et c'est la plus grande qui ait jamais été offerte par en encan. Encore vendre en détail comme en gros, enfin écrire et entier immédiatement, le tout à conditions libérales qui seront annoncées au public le jour de la vente. Cette vente mérite l'attention spéciale du commerce.

Habillements.—MM. Hoffman, Maute & Co ont, à partir de leurs grandes ventes des printemps et d'été, vendredi prochain, 23 du courant, à 10 heures du matin, leur stock d'habits, &c., de M. Pierre Lafitte, No 72, rue du Canal, No 72. Ce stock comprend un assortiment complet d'habillements de printemps et d'été en de Hugo fait pour messieurs, et c'est la plus grande qui ait jamais été offerte par en encan. Encore vendre en détail comme en gros, enfin écrire et entier immédiatement, le tout à conditions libérales qui seront annoncées au public le jour de la vente. Cette vente mérite l'attention spéciale du commerce.

Le Chemin de Fer de Jackson.

Nous avons publié hier dans nos colonnes, le rapport du général Bouregard, président du chemin de fer de Jackson, aux actionnaires de la compagnie. Les lecteurs, même les plus étrangers aux questions de chemins de fer, ont été frappés de la lucidité avec laquelle le général a rendu compte de ce document a exposé son opinion sur tout ce qui concerne les affaires de la compagnie, et a répondu à toutes les questions qui se rattachent à l'administration générale des lignes de chemin de fer.

Quand on se rend compte des difficultés qu'il a fallu vaincre pour remettre en pleine activité, dans des conditions excellentes — comme c'est le cas aujourd'hui — une ligne ruinée de fond en comble et dont la voie ferrée et le matériel roulant n'eut même depuis plusieurs années, on demeure émerveillé à la vue de ces résultats si satisfaisants, quand on compare la situation financière et matérielle au point de départ avec ce qu'elle est aujourd'hui. On ne peut s'empêcher de rendre pleine justice à l'énergie déployée pendant cette année par le président et par ceux qui l'ont assisté, et à l'habileté et à la prudence avec laquelle les affaires de cette compagnie ont été conduites. Les résultats obtenus sont vraiment extraordinaires et la confiance forcée à laquelle on arrive est qu'il est dû temps à l'autre de mieux faire. Telle est notre impression personnelle et telle sera celle de tout esprit impartial qui voudra étudier le rapport comme nous l'avons fait.

Le passé de la politique suivie par les administrateurs du chemin en ce qui concerne les tarifs, justifie pleinement cette politique et fait voir que des attaques inconsidérées dirigées contre la direction, attaques dont le but véritable était de faire passer la ligne entre les mains des actionnaires des gouverneurs radicaux de la Louisiane et du Mississippi. Ces attaques basées sur des assertions fort plausible, cachaient bon nombre de faits.

Les tarifs, n'avaient pas laissé que d'augmenter un certain nombre de fois depuis la location de rapport a dû convaincre tous les hommes de bonne foi que l'application immédiate de doctrines économiques, si vraies qu'elles soient au point de vue théorique, eût pour résultat infaillible la ruine de l'entreprise, et que substituant à une réforme modérée dans la méthode plus lente, mais beaucoup plus sûre, de la réduction progressive, la direction a sauvegardé tous les intérêts en même temps qu'elle faisait tout ce qui était possible pour encourager le commerce et la colonisation.

Nous n'essaierons pas de faire une analyse si remarquable document, nous engageons tous ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas encore lu à le lire les yeux; leur temps ne sera pas perdu.

Dans un pays essentiellement commercial comme le nôtre, où chacun doit prendre un intérêt aux questions qui concernent les moyens de communication, car tous producteurs, consommateurs ou intermédiaires sont appelés à profiter directement ou indirectement des avantages certains de la bonne administration ou de l'extension de ces voies ferrées.

L'élection des directeurs du chemin de fer de Jackson a eu lieu lundi, et nous n'avons été heureux de voir que les actionnaires avaient donné un vote de confiance à l'ancienne direction, en choisissant, à l'unanimité, pouvons-nous dire, puisqu'il n'y a eu que 270 voix perdues sur plus de huit mille et quelques votes qui ont été donnés. Voici les noms des directeurs réélus : MM. Pour la Louisiane— G. T. Beauregard, W. A. Gordon, William Henderson, Williamson Smith, Cornelius Fellowes, C. J. Leeds, J. J. Warren, Henry Fiornace, A. Schreiber, John Armstrong, E. J. Forstall, J. C. Denis.

Pour le Mississippi— Wirt Adams, L. F. Montgomery, L. E Houston, Joshua Green, B. Hatch, J. B. Hemphill.

Le vote a été un peu plus fort qu'il aient été lors de l'élection par les actionnaires. On savait que les gouverneurs radicaux de la Louisiane et du Mississippi devaient faire voter pour une autre liste de directeurs et chacun tenait à faire exercer son vote.

Le bulletin de M. Warmoth présenté par le général A. L. Lee, de *Republican*, et celui du gouverneur Ames, de Mississippi présenté par MM. F. Speed et C. C. Shackleford, ont été reçus avec toute l'attention désirable. Le premier a obtenu : Ils représentant 61,000 votes pour la Louisiane et 17,000 pour le Mississippi, en tout 78,000 votes. On a reçu également, sans les compter, les 26,000 votes de la ville de la Nouvelle-Orléans, présentés par M. Conway ; ces derniers votes ont été donnés pour la liste Beauregard, qui l'eût conséquemment emporté, lors même que les votes rejetés de paul et d'autre eussent été admis.

Voici la liste pour laquelle ont voté les gouverneurs :

Pour la Louisiane—S. L. Adams, B Pritchard, W. Smith, L. Aiens, W. A. Shropshire, J. Cockburn, B. M. Horrell, J. F. Tasker, Thomas Henderson, J. H. Oglesby, Thomas D. Miller, Samuel Jamison.

Pour le Mississippi—A. Warner, Sam ent Young, P. Sweet, E. H. Sanders, C. C. Shackleford, J. C. Lenox.

L'opposition des gouverneurs est une opposition basée sur des motifs politiques que tout le monde comprend, mais, en dehors de la question politique, l'intérêt des actionnaires était d'arriver que le contrôle d'une ligne aussi importante ne passât entre les mains de M. Warmoth et d'Ames également de la Louisiane et du Mississippi. Nous devons donc doublement nous féliciter du résultat de l'élection.

Il nous reste un souhait à former, c'est que le Conseil de ville ne se refuse pas plus long temps à accorder au chemin de fer de Jackson l'autorisation qu'il demande de prolonger en voie jusqu'au fleuve afin de se relier au chemin de fer Pontchartrain. Les raisons données à l'appui de cette demande sont concluantes et la résistance des Conseils est réellement inexplicable. Ainsi espérons-nous qu'désormais par le rapport du général Beauregard, nos aldermen surseoiront sur leur détermination.

DÉPARTS DE CHEMINS.—MM. Lion & Pizzard, rue du Canal 151 et 153, vendent à des prix très modérés des devants de chemises garnis en toile pure. Ces devants de chemises ont été taillés par les meilleurs tailleurs et ne laissent rien à désirer si pour le coupe et la solidité des plis, ce pour la fraîcheur qualité de la toile. Nous les recommandons à tous ceux qui aiment à se faire l'élégance de l'économie. Voyez l'annonce. 3

TROUVÉ LOUVRE POUR UNE COUVEUSE.—La Légende nous prévient que le nom de *Bismarck-Oldenburg-Lichtenberg Leopold Hector Ego*, et qui a déjà obtenu une grande réputation aux Etats-Unis, vient de devenir le président de M. John Fleming qui a publié hebdomadaire de H. L. H. nouvel. M. Fleming remplacera désormais le journal sous le droit de fabrique.

L'AFFAIRE DES VINS SAISIS DANS LA COUR DES ETATS-UNIS.—Nous nous proposons de commencer aujourd'hui, d'une façon toute impartiale, à l'affaire actuellement pendante devant la Cour des Etats-Unis pour les vins importés qui ont été saisis. Dans de précédents articles nous avons exposé le fond de la question ; cette fois, nous nous occuperons des questions de forme. Il est des choses qu'il est du devoir de la presse de faire connaître. Les débats d'audience ont été fidèlement reconstitués et nous pourrons en conséquence nous appuyer sur un rapport parfaitement correct.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La direction rend ce soir, aux abonnés, une représentation en remplacement de celle du 9 mars. Le spectacle choisi est *La Grande Duchesse de Gerolstein*, une des opérettes les plus amusantes d'Offenbach.

Demain, jeudi, on donnera, pour le bénéfice de M. Guiou, seconde basse, le chef-d'œuvre de Meyerbeer, *Les Huguenots*. Le bénéficiaire y remplit le rôle de Saint Bris. Les autres rôles sont confiés à MM. Picot, Van Haflen, Perent, à Mme Cambier et à Mlle Hasselman.

Nous apprenons que M. Da Vivo, agent de la troupe d'opéra italien de M. Brignoli, a eu ou avec M. E. Calabresi un arrangement pour donner trois représentations au théâtre de l'Opéra. Ces représentations auront lieu le lundi 3, le mercredi 5 et le vendredi 7 mai ; les opéras donnés seront *Il Barbiere*, *Don Pasquale* et *Il Trovatore*. Cet arrangement permettra aux habitués de l'Opéra d'entendre M. Brignoli et ses artistes. Nous connaissons depuis longtemps de réputation le célèbre ténor qui a fait les délices de New-York depuis quatorze ans et nous pensons qu'il obtiendra un grand succès auprès des dilettante créolenais.

GALOP KENO.—Nous avons reçu un exemplaire de fameux galop Keno composé par M. Charles Mayer, et qu'on peut entendre tous les soirs, rue St-Charles No. 66.

ASSOCIATION DE PRÊTS SUR GAGES.—Cette association, qui vient d'effectuer une organisation permanente, est prête à faire des avances sur diamants, argenterie, montres, bijoux, marchandises sèches, meubles et sur tous immeubles à un taux d'intérêt qui n'excédera pas le 10 pour cent. Des prêts seront faits également sur tous effets, fonds ou valeurs de la ville ou d'Etat. Une pareille société est appelée à rendre tant de services que nous ne pouvons que nous réjouir de sa constitution finale, les hommes appelés à la diriger appartenant à cette classe de gens d'affaires qui, par leur exactitude, leur ponctualité et leur probité, méritent la confiance et le respect. Les bureaux de l'association sont situés au coin de la rue St Charles et Perdido. Une entrée particulière a été prise pour les dames dans la rue Perdido. Voyez l'annonce.

HAUTE NOUVEAUTÉ PARISIENNE.—La maison Lion & Pizzard, rue du Canal, 151 et 153, annonce aujourd'hui un magnifique assortiment de garnitures, passementeries, galons, franges, etc., pour robes et confections, et nous pensons d'une variété infinie, se recommandant par beaucoup de fraîcheur et d'éclat. Ce sont là des hautes nouveautés parisiennes sur lesquelles nous appelons spécialement l'attention des dames élégantes. 3

—Aux personnes qui ont la fièvre ou frisson, ou le frisson simplement, ou des maladies nerveuses ou des douleurs dans les articulations, nous recommandons l'ANTI PERIODIQUE ou TONIQUE POUR LA FIEVRE ou FRISSON du Dr. F. WILMOTT, qui est vendu sous garantie. Ce médicament n'a jamais encore manqué son effet et opère une guérison prompte et permanente.

$3. CARTE DE VISITE. — S. ANDERSON a transporté son atelier du No 61, rue du Camp au No 185, Canal. Travail parfait aux anciens prix.

CHEMISES! CHEMISES!—Vivent les chemises françaises ! Elles seront toujours les premières partout. Ces chemises ont une supériorité si bien reconnue qu'un homme qui en respecte n'ose plus dire qu'il en porte d'autres. Nous engageons donc les personnes qui ont besoin de remplacer les leurs à aller visiter le stock que la maison Lion & Pizzard, rue du Canal, Nos 151 et 153, a mis en vente depuis quelque temps et dont il ne reste plus que quelques douzaines. Une occasion inespérée plus loin on ne peut que le prix qui est fort modique. 3

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIER COUR DE DISTRICT.—*Juge Abell.*—Hier a été appelée l'affaire Wickliffe. On sait que l'auditeur d'Etat a eu accord d'avoir saisi que certains certificats d'Etat à P. Léonard, propriétaire de l'*Empire Parish*, journal publié dans la paroisse Plaquemine, en faveur du District Lunenberg et W. H. Hunt pour la poursuite et M. A. P. Field, Semmes et Mott pour la défense.

Le tiers en compose de : MM. Arthur d'Aquin, P. Commagere, Pat Burke, Charles Burke, W. Hingle, Th. Gamard, Coleman Brown, J. E. Cist, Owen Gorman, Wm. Burke, Alex Letbet et Thomas Kenny. Deux membres sont de couleur.

Parmi les témoins présents nous remarquons le gouverneur Warmoth, l'ex-auditeur d'Etat Persita, l'ex-trésorier d'Etat Grillo, le trésorier d'Etat Dubuclet, James Graham, l'ancien général Beidon et d'autres.

Sur motion de l'avocat de District, les témoins sont séparés les uns des autres.

Voici un extrait des interrogatoires :

Patrick Leonard.—J'ai publié les lois de l'Etat. En février dernier, après plusieurs efforts infructueux pour obtenir mes warrants, Wickliffe me dit que si je voulais donner $500 je pourrais avoir mes certificats. Il montra que mon contrat n'avait pas de force d'obligation. Je n'ai jamais vu un warrant pour le certificat. Je l'ai donné à M. A. Lourens, qui me dit qu'il était au bureau de l'auditeur, mais qu'on ne pouvait pas le voir. Je ne les ai donnés à l'auditeur un certificat de $531 pour avoir un certificat de $1,500. Wickliffe me dit que si je voulais aller à la chique du gouverneur je pourrais avoir le mien certifié. Lorsque Wickliffe était de signer un reçu de $2 031 et qu'alors il me donnerait un certificat de $1,500 et qu'il donnerait un certificat de $531 à Lourens, mais j'acquiesçai pour avoir mon certificat.

Dans une seconde entrevue le témoin fut forcé, pour obtenir son règlement de s'en rapporter à Wickliffe garda l'autre. La réclamation était donc de $2,500. La première transaction eut lieu le 15 février et la seconde le 19 mars.

Dans le contre-examen, Léonard dit qu'il avait eu antérieurement une entrevue avec le gouverneur, mais qu'il ne pouvait pas exposer les faits alors. Il ne tenait pas à ce qu'ils fussent connus et n'est dû per accident. On n'est que lorsque Wickliffe lui dit que le fer mandé par le capitaine Sawyer. J'eus au confessé avec le gouverneur et, devant lui, je blâmai le capitaine Sawyer d'avoir occasionné des allégations qui rendaient l'exposé nécessaire. Je déclarai que l'affaire fut étouffée parce que j'avais honte de parler, car je n'ai pas exposé mes motifs parce que j'avais honte de passer pour un fripon. Je savais qu'il était inutile de tenter de convaincre un officier de corruption. M. Wickliffe me dit que le nombre des certificats d'Etat avait été changé ; que le bill Fallon tion pourrait bien n'être pas signé ; que je n'a vais pas probablement pas le temps de tout ce que je réclamais et que journal à attendre quelque temps avant d'avoir quelque chose. Je ne pense pas avoir rien dit au gouverneur, si ce n'est des impressions. J'avais eu quelque difficulté avec Wickliffe avant son élection. Je lui ai contesté avec le gouverneur, le lieutenant-gouverneur et le secrétaire d'Etat pour les impressions d'Etat, à un prix déterminé. M. Wickliffe me dit d'aller au gouverneur, que le gouverneur avait changé les marques pour faire les différences pour lui et que je pourrais entrer dans la plaque et arranger mes affaires avec avantage. Le fils déclaré par le peuple, et j'ai somme collecteur des taxes par le gouverneur.

Je regardai l'avis de Wickliffe, d'aller au gouverneur, comme un simple prétexte pour ne pas me payer. Je refusai d'agir en vertu de ma commission comme collecteur de taxe. Mes appointements à $7 000 par an. Wickliffe m'assura d'obtenir mes témoignages. Quand mes comptes furent présentés à Wickliffe, je me fermai rendre avec des différences. Quand il me dit que je donne mes warrants divisés comme je le désirais pour payer mon imprimerie, il remarqua qu'il me fallait payer cette faveur. Le montant des impressions d'Etat rendues dans les journaux depuis plus avantageuses à l'Etat que celle de Wickliffe. (Le témoin montre cette de la Gazette et celle du gouverneur.) Je remis plaisanter et cette lettre pour en finir, et déposé que j'étais d'être payé ainsi et avec de pareilles réductions.

James Graham—notaire public—se témoin certifie son plaignant qu'il a le contrôle de papier présentés à la Cour. Il montre que ces papiers sont les mêmes. Il les identifie comme les livres inventoriés par lui dans le cabinet de l'auditeur sous le titre : " Certificats de dettes."

M. Semmes objecte à la production de ce livre qui n'est qu'un simple memorandu et n'impartient nullement à la question.

M. Hunt soutient que le registre appartient de l'auditeur est la meilleure preuve possible, parce qu'on n'est la seule source pour déterminer que de tels certificats ont été émis contrairement aux lois.

La cour maintient la position prise par M. Semmes.

M. Hunt demande au témoin s'il a ouvert le grand coffre-fort qui est dans le cabinet de l'auditeur.

M. Semmes objecte parce que la question n'est pas pertinente, n'est-il dans qu'elle n'a rien à faire avec le débat.

M. Hunt explique que si l'on apporte de documents s'est parce que le coffre-fort a pu être ouvert dans le secret en jouant de M. Wickliffe seul.

M. Semmes répond qu'il ne s'a nécessité aucune démarche à peu absent à la saisie.

Après de longs débats, M. Hunt finit par retirer une demande formelle à M. Wickliffe de livres qui furent ouverts en la clé à combinaisons et demanda à la cour d'ordonner à M. Graham de faire un inventaire de contenu du coffre-fort et particulièrement de tous les certificats de dette d'Etat.

M. Semmes répliqua qu'ils sont pubs à produire sous les pouvoirs requises par la loi, après saisie.

M. Hunt demande alors la clé afin que l'Etat puisse obtenir en possession du contenu du coffre.

M. Semmes refuse à la demande, l'autorité d'ouvrir ces papiers n'appartient qu'à la cour et qu'est la position légale. Voir [illegible]

CIRQUE.—Le fameux cirque d'Ames et de Mdlle Quinlan tout entier fonctionne, sous depuis hier dans le Second District, au coin des rues Orléans et Bourbon. On ne les verra plus que deux fois aujourd'hui à midi et ce soir. Immédiatement après la seconde représentation, le cirque pliera ses tentes et ses bagages et se rendra sur les bords du fleuve où un bateau à vapeur emportera la fameuse troupe, bêtes et gens, vers d'autres rives. Qu'on se presse donc si l'on veut voir un spectacle qui ne se présentera plus de côté.

Nouvelles d'Europe.

Paris, 9 avril.

En France les ministres sont toujours en guerre ouverte entre eux. M. Rouher presse M. Ollivier à la présidence du Sénat ; M. de La Valette qui voit ses attributions regardées par le ministre de Pompeyrac est décavagé. M. de Forcade a été remplacé à la Marine par M. Rigault de Genouilly, qui a offert sa démission qui n'a pas été acceptée, et M. Vuitry est mis en avant pour remplacer M. Magne. Il résulterait surtout mouvement du cabinet de M. Rouher au ministère du Plaisir ou au moment des élections.

Le *Phare de la Loire* publie l'entretien suivant :

Voici mon programme en fait que nous nous sommes astreints à considérer comme positif, et que nous livrons aux méditations de nos lecteurs :

Un ordre reçu très récemment à Cherbourg prescrit d'armer tous les navires cuirassés d'ici au 1er mai.

Les fonds nécessaires pour que les travaux en question soient mêmes le soit, avec une activité exceptionnelle, ont été mis à la disposition du ministre de droit.

Nous ne voulons rien inférer de cette mesure. Le *Moniteur* donne le mot à connaître qu'elle est en pleine voie d'exécution.

Nous empruntons à la correspondance parisienne du *Courrier des Etats Unis* les passages suivants :

Paris, 2 avril.

Une inquiétude très réelle et très vive règne, depuis quelques jours, dans les sphères financières et politiques de la Bourse de Paris. Chez qui on croyaient pas à la guerre commencent à être dévorés dans leur conscience, redoutent aujourd'hui que nous ne soit donné, cette fois, de voir éclater la crise tant attendue. Le maire a déjoué tout-à-fait la manœuvre des gouvernements radicaux qui espéraient qu'il se tiendrait pas passif à l'égard de la formature. En conséquence l'émotion publique a monté à rapportons-el-dessus. Le vote des actions n'a rien élevé à un peu plus de 20,000.

RAPPORT MORTUAIRE.—Dans la semaine expirant dimanche, 4 6 heures du matin, il est mort 112 personnes, dont 67 appartenant au sexe masculin, 45 au sexe féminin, 4 ont déclaré, 67 à la race blanche, 45 à la race noire, 6 à la race mêlée et 2 race indéfinie.

LES NOUVEAUX PUITS D'INCENDIE. — La commission nommée par le Conseil de ville pour désigner les endroits où seront creusés les puits d'incendie inaugurés par la régie Braxton Bragg, après beaucoup de difficultés a déterminé les points suivants :

Les puits seront construits en briques solides, auront chacun une capacité de 1,000 gallons et pourront suffire à quatre pompes.

Les premiers 10 puits seront établis, savoir : Le No 1, jonction Magazine et Girod ; No. 2, jonction Rampart et Lafayette ; No. 3, rue Claiborne, devant la Salle maçonnique ; No. 4, intersection Tchoupitoulas et Annonciation ; No 5, jonction Carondelet et Poydras ; No. 6, jonction Canal et Esmarte ; No 7, jonction Vieille Levée et Bienville ; No 8, jonction Bourbon et Dumas ; No 9, jonction Vieille-Levée et Toulouse ; No 10, jonction Bourbon et Toulouse.

Tout est prêt pour commencer le travail et le capt. Roy fera commencer le terrain tendi.

VIOL.—Deux jeunes gens ont été arrêtés à Algiers sur l'accusation d'avoir violé une jeune femme d'une jeune fille, dans le bois, dimanche soir, pendant que la première jouait l'accompagnait. Il paraît que la jeune fille était sous l'influence de quelque boisson dans un magasin de voisinage.

AUTRE FRAUDE EN EXPÉDITION DE COTON.—M M. Thomas Linn & Co ont fait un affidavit devant le recorder Hacker, assistant F. L. Norton de fraude à l'occasion de 50 balles de coton, embarquées sur le navire Concordia, mais qui n'est pas été payées. Un arrêt que Norton, Forbes et Crains ont tous les trois quitté la ville.

LE RÉFRIGÉRATEUR D'ARGENT.—Le club Hancock a gagné la faveur de tous ceux qui font partie des clubs à la suite des Odd Fellows pour la dernière fois. Les votes ont été : pour le club Hancock 697 ; Blaine-ville 537. Différence 160 et le Pickwick 3. Total 1273 votes à 50 cents chaque vote—$636 50. Ce sera un ornement utile et élégant pour le club.

LE DÉPUTÉ DE SAISON.—Un jeune homme, nommé James de couleur, âgé de 16 ans, nommé Wm Thompson a été arrêté et conduit à la station T dans par l'officier C. Clark, sous l'accusation de se promener dans les rues comme un accoutrement de femme. Thompson ne pourra pas échapper aux lois de police, attendu qu'il est fortement vu un témoin à charge contre lui-même.

VOL D'UN CHALE.—Deux femmes de couleur, Dore Kennedy et Martha Ramsey, accusée par une dame demeurant rue Lafayette, de l'avoir volé un châle de laine, valant $40, qui a été saisie hier matin au coin des rues Poydras et Claiborne. Une des deux avoue le vol et dit qu'en disant qu'elle a acheté le châle à une femme qui est partie pour le Nord.

UNE MONTRE D'OR VOLÉE.— Mme Eckley, demeurant chez Mme Grifft, au coin des rues Franklin et Howard, rapporte qu'elle a perdu, sans savoir comment, sa montre d'or dans un des chars de ville, le 17 avril.

ACCIDENT.—Vers 9 heures mardi matin, une petite fille nommée Mary Foote, a été grave ment brûlée chez ses parents, rue Dryades, près de la rue de la Course, par l'explosion accidentelle d'une lampe à huile. Le docteur Bohn, état en regarde comme fort critique et en guérison sera assez fort incertaine.

BIEN RETROUVÉ.—Un garçon d'un mando de perquisition, des objets dérobés et d'une valeur de $40 ont été retrouvés au coin des rue Palmyre et Roman. Ces objets ont été reconnu comme appartenant à Philip Rohrer.

VOL.—L'officier spécial Dumas a arrêté, hier, deux individus, H. Wilson et Paul Beauvenue, accusés d'avoir volé trois boîtes d'instruments chirurgicaux valant $250 et appartenant au Dr Beard.

CONSEIL DE VILLE.

ALDERMEN.—Séance hier soir, sous la présidence de M. Markey.

Les membres suivants, de l'autre Conseil, ont été adoptées :

Pour remblayer et élever les rues avec la terre avoisinante des canaux nettoyés et dragués.

Approuver l'adjudication pour la construction de briques rue Broadway, de Commerce à Lafayette.

Elever à un niveau des banquettes de côté et de la rue Gravier, entre Baronne et Lafayette.

Choisir un journal officiel de ville à la place de *Crescent*.

Une résolution pour faire le prêt à payer par la ville pour le pavage Richelieu, a été *référée*.

Une résolution permettant l'enlèvement de la voie ferrée rue du Canal, de centre de la rue où est le canal d'écoulement et de la transférer sur le côté nord de la rue, a été référée à l'examen du contrat de la métairie, est adoptée avec l'amendement de ne pas couper les arbres et de ne rien toucher à la route actuelle.

Après quelques autres affaires départ ont d'importance le conseil s'ajourne.

ASSISTANTS-ALDERMEN.—Présidence de M. Kenny.

Rapport hebdomadaire du trésorier : Reçu, $161,122 68. Dépensé $121,671. Balance, $15,560 65.

Le maire, dans un message, suggère le Conseil à faire un imprimeur officiel de ville, pour le reste de terme de 4 mois.

Une résolution est en conséquence adoptée pour une séance des deux Conseils réunis, les quels donnent la majorité au Peuple nommé par M Pepper. Le *Bulletin* a reçu 5 votes, le Times 4 et le *Republican*, 1. Le *Picayune* est désigné etc.

Le col. I. N. Marks, président de l'Association des Pompiers, demande l'exemption des Conseil sur ce que la ville d'où un département de l'immigration, dirigé du comité de finance.

La résolution, déjà adoptée autorisant la construction de deux puits sur le canal d'Orléans, devant les rues Dupré et White est adoptée.

Le comité de finance fait un rapport défavorable sur l'adjudication à C. E. Hayback & Co d'un contrat pour fournir aux institutions de la ville de la farine pour le reste de l'année. Une résolution pour revendre le contrat a passé.

Une résolution autorisant l'Avocat de ville à poursuivre des personnes pour vol de bois, ainsi que longue nafrerne de 120 pieds de Bayou St Jean ne soient pas la Métairie, a passé.

Une résolution autorisa la construction de trois bâtisses dirigeantes de rive sèche, à ne coût qui n'excédera pas $15,000 pour chaque bâtisse.

M. Fisher soumet qu'il demandera à la séance prochaine une reconsidération du vote.

La résolution proposant de rédaire à 1/8 de 1 % la taxe spéciale pour le fonds de sinking fund de fer du Ottoneut et de la compagnie St-Charles, a passé.

La résolution (Seiman—notaire public—se témoin certifie son plaignant qu'il a le contrôle de papier présentés à la Cour. Il montre que ces papiers sont les mêmes. Il les identifie comme les livres inventoriés par lui dans le cabinet de l'auditeur sous le titre : " Certificats de dettes."

M. Semmes objecte à la production de ce livre qui n'est qu'un simple memorandu et n'impartient nullement à la question.

M. Hunt soutient que le registre appartient de l'auditeur est la meilleure preuve possible, parce qu'on n'est la seule source pour déterminer que de tels certificats ont été émis contrairement aux lois.

La cour maintient la position prise par M. Semmes.

M. Hunt demande au témoin s'il a ouvert le grand coffre-fort qui est dans le cabinet de l'auditeur.

M. Semmes objecte parce que la question n'est pas pertinente, n'est-il dans qu'elle n'a rien à faire avec le débat.

M. Hunt explique que si l'on apporte de documents s'est parce que le coffre-fort a pu être ouvert dans le secret en jouant de M. Wickliffe seul.

M. Semmes répliqua qu'ils sont pubs à produire sous les pouvoirs requises par la loi, après saisie.

M. Hunt demande alors la clé afin que l'Etat puisse obtenir en possession du contenu du coffre.

M. Semmes refuse à la demande, l'autorité d'ouvrir ces papiers n'appartient qu'à la cour et qu'est la position légale. Voir [illegible]

TEMPÉRATURE.—21 Avril 1869.

Thermomètre au C. Dumas, rue [illegible], No 111, rue du Canal.

6 heures	A. M.	70 degrés.
12 "	A. M.	76 "
3 "	P. M.	76 "
9 "	P. M.	77. "

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Question des nominations.

Grand mécontentement dans les cercles congressionnels.

Discours acerbe du sénateur Rous.

Vifs applaudissements de la part même des plus timides.

Boutwell contre l'acquisition de Cuba.

Nouvelles de Washington.

Washington, 20.—Une délégation de la Virginie, ayant à sa tête le gouverneur Wells, a eu hier une entrevue avec le président pour recommander chaudement M. Segar comme successeur de M. Wells.

Les fonds nécessaires pour que les travaux en question soient mêmes le soit, avec une activité exceptionnelle, ont été mis à la disposition du ministre de droit.

Nous ne voulons rien inférer de cette mesure. Le *Moniteur* donne le mot à connaître qu'elle est en pleine voie d'exécution.

Nous empruntons à la correspondance parisienne du *Courrier des Etats Unis* les passages suivants :

Paris, 2 avril.

Une inquiétude très réelle et très vive règne, depuis quelques jours, dans les sphères financières et politiques de la Bourse de Paris. Chez qui on croyaient pas à la guerre commencent à être dévorés dans leur conscience, redoutent aujourd'hui que nous ne soit donné, cette fois, de voir éclater la crise tant attendue. Le maire a déjoué tout-à-fait la manœuvre des gouvernements radicaux qui espéraient qu'il se tiendrait pas passif à l'égard de la formature. En conséquence l'émotion publique a monté à rapportons-el-dessus. Le vote des actions n'a rien élevé à un peu plus de 20,000.

RAPPORT MORTUAIRE.—Dans la semaine expirant dimanche, 4 6 heures du matin, il est mort 112 personnes, dont 67 appartenant au sexe masculin, 45 au sexe féminin, 4 ont déclaré, 67 à la race blanche, 45 à la race noire, 6 à la race mêlée et 2 race indéfinie.

LES NOUVEAUX PUITS D'INCENDIE. — La commission nommée par le Conseil de ville pour désigner les endroits où seront creusés les puits d'incendie inaugurés par la régie Braxton Bragg, après beaucoup de difficultés a déterminé les points suivants :

Les puits seront construits en briques solides, auront chacun une capacité de 1,000 gallons et pourront suffire à quatre pompes.

Les premiers 10 puits seront établis, savoir : Le No 1, jonction Magazine et Girod ; No. 2, jonction Rampart et Lafayette ; No. 3, rue Claiborne, devant la Salle maçonnique ; No. 4, intersection Tchoupitoulas et Annonciation ; No 5, jonction Carondelet et Poydras ; No. 6, jonction Canal et Esmarte ; No 7, jonction Vieille Levée et Bienville ; No 8, jonction Bourbon et Dumas ; No 9, jonction Vieille-Levée et Toulouse ; No 10, jonction Bourbon et Toulouse.

Tout est prêt pour commencer le travail et le capt. Roy fera commencer le terrain tendi.

VIOL.—Deux jeunes gens ont été arrêtés à Algiers sur l'accusation d'avoir violé une jeune femme d'une jeune fille, dans le bois, dimanche soir, pendant que la première jouait l'accompagnait. Il paraît que la jeune fille était sous l'influence de quelque boisson dans un magasin de voisinage.

AUTRE FRAUDE EN EXPÉDITION DE COTON.—M M. Thomas Linn & Co ont fait un affidavit devant le recorder Hacker, assistant F. L. Norton de fraude à l'occasion de 50 balles de coton, embarquées sur le navire Concordia, mais qui n'est pas été payées. Un arrêt que Norton, Forbes et Crains ont tous les trois quitté la ville.

LE RÉFRIGÉRATEUR D'ARGENT.—Le club Hancock a gagné la faveur de tous ceux qui font partie des clubs à la suite des Odd Fellows pour la dernière fois. Les votes ont été : pour le club Hancock 697 ; Blaine-ville 537. Différence 160 et le Pickwick 3. Total 1273 votes à 50 cents chaque vote—$636 50. Ce sera un ornement utile et élégant pour le club.

LE DÉPUTÉ DE SAISON.—Un jeune homme, nommé James de couleur, âgé de 16 ans, nommé Wm Thompson a été arrêté et conduit à la station T dans par l'officier C. Clark, sous l'accusation de se promener dans les rues comme un accoutrement de femme. Thompson ne pourra pas échapper aux lois de police, attendu qu'il est fortement vu un témoin à charge contre lui-même.

VOL D'UN CHALE.—Deux femmes de couleur, Dore Kennedy et Martha Ramsey, accusée par une dame demeurant rue Lafayette, de l'avoir volé un châle de laine, valant $40, qui a été saisie hier matin au coin des rues Poydras et Claiborne. Une des deux avoue le vol et dit qu'en disant qu'elle a acheté le châle à une femme qui est partie pour le Nord.

UNE MONTRE D'OR VOLÉE.— Mme Eckley, demeurant chez Mme Grifft, au coin des rues Franklin et Howard, rapporte qu'elle a perdu, sans savoir comment, sa montre d'or dans un des chars de ville, le 17 avril.

ACCIDENT.—Vers 9 heures mardi matin, une petite fille nommée Mary Foote, a été grave ment brûlée chez ses parents, rue Dryades, près de la rue de la Course, par l'explosion accidentelle d'une lampe à huile. Le docteur Bohn, état en regarde comme fort critique et en guérison sera assez fort incertaine.

BIEN RETROUVÉ.—Un garçon d'un mando de perquisition, des objets dérobés et d'une valeur de $40 ont été retrouvés au coin des rue Palmyre et Roman. Ces objets ont été reconnu comme appartenant à Philip Rohrer.

VOL.—L'officier spécial Dumas a arrêté, hier, deux individus, H. Wilson et Paul Beauvenue, accusés d'avoir volé trois boîtes d'instruments chirurgicaux valant $250 et appartenant au Dr Beard.

CONSEIL DE VILLE.

ALDERMEN.—Séance hier soir, sous la présidence de M. Markey.

Les membres suivants, de l'autre Conseil, ont été adoptées :

Pour remblayer et élever les rues avec la terre avoisinante des canaux nettoyés et dragués.

Approuver l'adjudication pour la construction de briques rue Broadway, de Commerce à Lafayette.

Elever à un niveau des banquettes de côté et de la rue Gravier, entre Baronne et Lareadière.

Choisir un journal officiel de ville à la place de *Crescent*.

Une résolution pour faire le prêt à payer par la ville pour le pavage Richelieu, a été *référée*.

Une résolution permettant l'enlèvement de la voie ferrée rue du Canal, de centre de la rue où est le canal d'écoulement et de la transférer sur le côté nord de la rue, a été référée à l'exam